



RAPPORT MENSUEL
COMMISSION DES FEMMES DU CNRI
JUILLET 2023



IRAN

Renforcement des
**SANCTIONS À L'ENCONTRE
DES FEMMES**
défiant le Hijab obligatoire

Renforcement des sanctions à l'encontre des femmes déifiant le Hijab obligatoire

Le mois de juillet a vu le retour des fameuses patrouilles d'orientation, bien que sans leurs emblèmes, et un débat houleux sur l'adoption du projet de loi sur la chasteté et le hijab.

Ce rapport mensuel de la commission des femmes du CNRI se concentre sur ces deux questions, en discutant des raisons sous-jacentes et des réactions à ces mesures.

Pour mettre les choses en perspective, il faut savoir que ces mesures sont le dernier recours d'un régime moribond après le soulèvement de 2022-2023. Dans chaque partie du rapport suivant, nous expliquerons pourquoi.

Contexte de la récente vague de répression à l'encontre des femmes

La surveillance des femmes a repris après les vacances de Nowruz

Après le meurtre de Mahsa Amini le 16 septembre 2022, qui a déclenché la dernière série de soulèvements nationaux en Iran, la police des mœurs n'est pas apparue dans les rues pendant longtemps. Le régime clérical a toutefois poursuivi sa répression des femmes et des jeunes filles sous diverses formes, y compris l'empoisonnement d'étudiantes, car la dictature des mollahs ne peut survivre un jour sans répression, en particulier la répression dirigée contre les femmes et les jeunes filles.

En effet, la suppression du Hijab obligatoire est une forme d'opposition qui se moque de l'autorité du régime, et les mollahs l'ont très bien compris.



Le 15 avril, le commandant des forces de sécurité de l'État, Ahmadreza Radan, a [annoncé](#) que le régime intensifierait ses efforts pour restreindre la liberté de choix des femmes. Ayant obtenu la technologie de reconnaissance faciale de la Chine, ils ont fait beaucoup de bruit pour identifier les femmes à l'aide de caméras en circuit fermé et leur retirer leur carte nationale de sécurité sociale.

Ils ont ordonné aux banques, aux hôpitaux, aux stations de métro, aux aéroports, aux cinémas et à d'autres services publics de ne pas fournir de services aux femmes qui ne se couvrent pas les cheveux. Ils ont également ordonné à tous les employeurs et propriétaires d'entreprises d'ordonner à leurs employées de se couvrir les cheveux, faute de quoi leurs entreprises et commerces seraient fermés.

Le SSF a également fermé et mis sous scellés des centaines de restaurants, de magasins, de bibliothèques, de parcs, de start-ups et d'attractions touristiques dans tout le pays parce qu'ils offraient leurs services à des femmes non voilées.

Ils ont empêché des étudiants de poursuivre leurs études et les ont expulsés de l'école.

Le pouvoir judiciaire a sanctionné les femmes par de lourdes amendes, des peines d'emprisonnement, des flagellations, des licenciements et la privation de divers services, dont l'internet. Ils ont même rendu des verdicts méprisables, obligeant des résidents provocateurs et des stars de cinéma à effectuer des travaux de conciergerie, à laver des cadavres dans les morgues pendant un mois ou à consulter un psychologue pendant six mois pour soigner leurs "troubles mentaux". "



Statistiques officielles sur les punitions infligées aux personnes qui ne respectent pas le hijab obligatoire

Le 14 juin 2023, le porte-parole des forces de sécurité de l'État a annoncé que depuis le 15 avril 2023, la police avait envoyé près d'un million de SMS d'avertissement à des femmes photographiées non voilées dans leur voiture. La SSF a émis 133 174 SMS exigeant l'immobilisation des véhicules pour une durée déterminée, confisqué 2 000 voitures et renvoyé plus de 4 000 récidivistes devant le pouvoir judiciaire dans tout le pays. Il a ajouté que 108 211 rapports sur l'application des lois sur le port obligatoire du voile avaient été recueillis concernant la commission d'infractions dans les entreprises et que 300 contrevenants avaient été identifiés et déferés à la justice.

Le porte-parole du pouvoir judiciaire iranien a fait état d'une tendance inquiétante au cours des quatre premiers mois de l'année persane (du 21 mars au 22 juillet).

Au cours de cette période, 2 251 plaintes ont été déposées contre des femmes qui avaient enlevé leur hijab. Selon Massoud Setayeshi, 825 de ces affaires ont abouti à des condamnations. (Agence de presse gouvernementale Fars, 2 août 2023)

Setayeshi a expliqué les conséquences de tels actes sur la base de l'article 638 du code pénal islamique. Il a déclaré que les personnes qui enlèveraient leur foulard seraient directement traduites en justice. Une première infraction entraînerait une amende de 15 millions de rials, tandis que les récidivistes s'exposeraient à des sanctions supplémentaires en plus de l'amende. En particulier, si l'accusé est une personne célèbre ou une célébrité, il peut être soumis à des sanctions supplémentaires, qui sont également rendues publiques par les médias.

Selon l'agence de presse officielle IRNA, le 15 juillet, le procureur révolutionnaire et public de Qazvin a engagé des poursuites judiciaires contre 173 femmes depuis la promulgation de [la loi sur](#)

[le hijab et la chasteté](#). L'identité de 50 personnes a été établie jusqu'à présent, et des efforts sont en cours pour identifier les autres personnes, a déclaré le bureau du procureur.

Le régime clérical utilise la technologie de la reconnaissance faciale pour identifier les femmes qui ne respectent pas l'obligation de se voiler.

Par ailleurs, le département général de la justice de la province de Qazvin a révélé que 123 cas de personnes portant un hijab ont été enregistrés par des systèmes de surveillance intelligents et des rapports publics dans les rues. D'autres documents d'identification, y compris des images provenant de caméras municipales ou de soumissions individuelles, sont actuellement en possession de l'Organisation des renseignements du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC). Après une identification correcte, les résultats seront rendus publics et des procédures judiciaires seront engagées en vue d'une convocation et d'éventuelles poursuites pénales, comme l'a indiqué l'agence de presse gouvernementale ILNA le 2 août 2023.

Les femmes encourent de lourdes peines si elles ne respectent pas le hijab obligatoire

Des femmes iraniennes ont été condamnées à de lourdes peines, notamment à être licenciées, à laver des cadavres à la morgue et à effectuer des travaux de nettoyage, parce qu'elles n'avaient pas respecté le code vestimentaire obligatoire.

Le 10 juillet, une femme a été condamnée à deux mois de prison par la branche 1088 du tribunal pénal de Téhéran pour ne pas avoir porté le voile obligatoire en public. En outre, elle a été frappée d'une interdiction de voyager pendant deux ans. Au lieu d'une peine d'emprisonnement, elle a été obligée de participer à deux séances hebdomadaires avec un psychologue pendant six mois pour traiter sa "personnalité antisociale", jusqu'à ce qu'elle obtienne un certificat attestant de sa santé mentale.

La 104e section du tribunal pénal 2 de Varamin a condamné une femme à laver les cadavres des personnes décédées à la morgue de Téhéran pendant un mois, à titre de peine supplémentaire pour avoir conduit sans respecter le hijab obligatoire. En outre, elle a été condamnée à payer une amende de 31 millions de rials au lieu de purger une peine de prison de deux mois. (The state-run Hammihan Daily, 13 juillet 2023)

Dans un autre incident, une stagiaire qui n'avait pas couvert ses cheveux en conduisant a été relevée de ses fonctions et forcée d'effectuer des travaux de nettoyage au lieu de purger une peine de prison, comme cela a été rapporté le 12 juillet.

Le 18 juin 2023, un tribunal de Téhéran a condamné une femme à effectuer 270 heures de services de nettoyage pour le ministère de l'intérieur en raison du non-respect de l'obligation de porter le voile.



Photo par Reuters

En outre, le 15 juillet, l'agence de presse Reuters a diffusé des images montrant une femme du quartier de Gisha, à Téhéran, appelant à l'aide après avoir été harcelée et agressée par une agente des forces de sécurité de l'État, qui tentait de l'arrêter violemment et de l'embarquer dans une camionnette.

Entre-temps, les arrestations et les emprisonnements de femmes se poursuivent pour avoir défié le port obligatoire du hijab. Parmi elles, [Leila Ziafar](#), ancienne présentatrice radio, a été violemment arrêtée le 19 juillet pour avoir tweeté une photo d'elle voyageant non voilée dans le métro de Téhéran. Elle a écrit dans ce message : "Il est impossible d'inverser le cours des choses. Nous avons payé de la vie de martyrs la suppression du voile obligatoire et de la captivité. Nous ne permettrons pas que le sang de nos martyrs soit piétiné".

Le 20 juillet 2023, à 5h30 du matin, les patrouilles d'orientation de Bandar Abbas ont arrêté plusieurs athlètes féminines qui faisaient leur jogging sur la plage de cette ville portuaire du sud. L'une des athlètes a écrit dans un message : "Chaque matin, lorsque nous allons faire notre jogging sur le boulevard côtier, vous pouvez voir toutes sortes de personnes. Certains sont encore là la veille avec leurs hukas. Des conducteurs ivres nous dépassent à vive allure. Des motards roulent sur le trottoir. Des toxicomanes se penchent sur les poubelles à la recherche d'un morceau de pain. D'autres sont encore défoncés, la tête heurtant le sol. Et pourtant, la police arrête les athlètes qui promeuvent la culture du sport". (Médias sociaux, 30 juillet 2023)

Directives aux hôpitaux, aux attractions touristiques et aux musées

Plusieurs ministères ont donné des instructions à leurs agences subordonnées pour empêcher l'admission de femmes non voilées.

Le 30 juillet, Parham Janfeshan, directeur général du département de l'héritage culturel, du tourisme et de l'artisanat de la province de Téhéran, a émis une directive à l'intention de tous les établissements touristiques, les obligeant à respecter les règlements adoptés par le siège du Hijab et de la Chasteté. Il a demandé à son personnel de "traiter avec fermeté le délit d'enlèvement du hijab".

Dans une directive précédente, datée du 25 avril, M. Janfeshan a demandé à tous ses subordonnés de respecter l'obligation de porter le voile et de subordonner leurs services à l'observation des règles relatives au hijab.

En outre, tous les musées ont reçu pour instruction d'interdire l'accès aux femmes qui ne se couvrent pas les cheveux. (Site web de l'État Jamaran, 4 août 2023)



La bannière affichée à l'entrée d'un hôpital à Lahijan : L'entrée de toutes les personnes qui enfreignent les normes et sont mal voilées est interdite. L'hôpital n'est pas autorisé à fournir des services aux personnes mal voilées et à celles qui enfreignent les normes..

Mohammad Taqi Najafzadeh, directeur général du réseau de soins de santé de Lahijan, a écrit une lettre aux directeurs des hôpitaux de la ville, leur demandant de subordonner les services médicaux au respect du hijab dans les centres médicaux publics et privés, ont rapporté les médias d'État le 29 juillet.

Najafzadeh n'a pas précisé ce que les centres médicaux devaient faire en cas d'urgence.

Aux dernières nouvelles, la municipalité de Téhéran a engagé 400 personnes qui seront déployées dans les stations de métro. On les appelle les "Hijab-ban" ou les "Hijab guards". Avec un salaire mensuel de 12 millions de tomans, ils sont tenus de donner des avertissements aux passagers et de les empêcher de monter dans les wagons du métro sans se couvrir les cheveux. Ils remettent également à la police les femmes mal voilées ou non voilées.

La municipalité de Téhéran dépense 5 milliards de tomans par mois pour interdire le port du hijab, alors que la vétusté du parc de transports publics et d'autres équipements urbains a suscité un mécontentement généralisé. (Rouydad24.ir, 6 août 2023)

Suspension des services publics et arrestation des gérants pour avoir servi des femmes non voilées

Comme indiqué plus haut, les forces de sécurité de l'État ont mis sous scellés et fermé des centaines d'entreprises pour avoir fourni des services à des femmes qui ne respectent pas l'obligation de porter le hijab. Elles ont également arrêté les gérants et les propriétaires d'un grand nombre de ces entreprises. En voici quelques exemples.

Le procureur public et révolutionnaire du comté de Damavand a annoncé l'arrestation du directeur et d'un employé d'une banque de Damavand pour avoir fourni des services à une femme non voilée. Morteza Tahmasbi a déclaré que des poursuites judiciaires avaient été engagées contre les deux hommes et qu'ils s'efforçaient d'identifier la femme non voilée pour répondre à son accusation. (Entekhab.ir, 26 juillet 2023)



Le personnel d'Azki, dont l'entreprise a été suspendue pour cette photo

Le pouvoir judiciaire iranien a intenté une action en justice contre les employées de l'un des départements du plus grand magasin en ligne d'Iran, Digi-Kala, pour avoir défié le code obligatoire du hijab. Cette mesure fait suite à la diffusion d'une photo sur les médias sociaux montrant des employées de l'un des départements de Digi-Kala qui ne se couvrent pas les cheveux sur leur lieu de travail. (Agence de presse du pouvoir judiciaire iranien, Mizan, 22 juillet 2023)

Suite à la publication d'une photo des employées de la société Taqcheh, des poursuites judiciaires ont été engagées contre les femmes qui ne portaient pas le voile obligatoire sur leur lieu de travail. (Agence de presse gouvernementale Fars, 26 juillet 2023) Taqcheh est une plateforme numérique qui fournit des livres audio et des copies électroniques de publications à ses clients.



La photo du personnel de Taqcheh circule sur les médias sociaux

Digi-Kala, Azki et Taqcheh ont repris leurs activités après deux semaines de suspension en raison de l'indignation et des critiques du public.

Le Robokids, dans le comté de Velenjak à Téhéran, a été fermé le 3 août jusqu'à nouvel ordre, parce que certaines femmes n'ont pas respecté le hijab obligatoire dans ce parc d'attractions robotisé. (Quotidien Arman-e Melli, 4 août 2023)

Une académie d'art tridimensionnel à Téhéran a été mise sous scellés le 25 juillet en raison du non-respect du hijab obligatoire.

Les patrouilles d'orientation (ou la police des mœurs) font leur retour

Cependant, aucune des mesures susmentionnées n'a réussi à contraindre les femmes à se conformer au code vestimentaire obligatoire. C'est pourquoi, le 16 juillet, le porte-parole du SSF a [annoncé](#) que les patrouilles d'orientation seraient de retour pour traquer les femmes qui apparaissent en public sans se couvrir les cheveux.

Saeed Montazer-ol Mahdi, porte-parole du SSF, a déclaré : "Des patrouilles mobiles et pédestres seront stationnées dans tout le pays pour s'occuper de ces groupes de personnes qui s'obstinent à enfreindre les normes, malheureusement, sans prêter attention aux conséquences du port de robes non conformes à la norme. Ces personnes seront traitées légalement et dénoncées au pouvoir judiciaire à partir d'aujourd'hui si elles ne se conforment pas aux ordres de la police". (Agence de presse étatique Mehr, 16 juillet 2023)

La présidente élue du CNRI, Maryam Radjavi, a [appelé les femmes iraniennes](#) à résister. "Le rétablissement des patrouilles d'orientation pour réprimer, terroriser et tuer ne fait que refléter la peur profonde du régime de voir éclater un nouveau soulèvement mené par les femmes iraniennes. Personne ne peut renvoyer les femmes et les filles courageuses d'Iran chez elles, alors que des milliers d'entre elles ont sacrifié leur vie pour la liberté au cours des 40 dernières années".

En réaction à l'indignation du public concernant le retour des patrouilles d'orientation, les autorités du SSF ont précisé par la suite que la police des normes sociales se chargerait de la surveillance et que les camionnettes portant l'inscription "patrouille d'orientation" ne reviendraient pas.

Au lieu de cela, elles ont stationné de grosses camionnettes blanches dans les rues pour emmener les femmes qui insistent pour défier le code obligatoire du hijab.

Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International, a [déclaré à ce sujet](#) : "Les autorités ne trompent personne en supprimant les insignes de la police de la "moralité" sur les uniformes et les fourgons de patrouille, tout en encourageant les responsables de l'oppression et de la

soumission des femmes et des filles par la République islamique à se livrer à la même violence que celle qui a tué Mahsa Zhina Amini en toute impunité. La répression actuelle est intensifiée par des technologies de surveillance de masse capables d'identifier les femmes non voilées dans leurs voitures et dans les espaces piétonniers".



Les Iraniens résistent aux patrouilles de guidage

Des [réactions de colère](#) ont marqué le premier jour du retour des patrouilles de guidage.

Dans la capitale de Rasht, dans le nord de l'Iran, des Iraniens résilients ont riposté contre les forces de sécurité de l'État qui ont tenté de harceler trois femmes sur la place de la municipalité de Rasht dans la nuit du dimanche 16 juillet.

Les tensions ont éclaté et ont conduit à des affrontements entre la population, d'une part, et les forces de sécurité et les agents en civil, d'autre part. Les habitants ont scandé "Mort à Khamenei" au cours des manifestations qui ont suivi. Des agents en civil ont tenté de disperser la foule à l'aide de gaz lacrymogènes.

Le même jour, le chef du centre d'information de la SSF dans la province d'Isfahan a déclaré que deux personnes qui faisaient respecter le hijab avaient été attaquées dans cette province du centre de l'Iran. (The state-run farsnews.ir/Isfahan, 16 juillet 2023)

Le 18 juillet 2023, les SSF ont violemment arrêté une femme à Gonbad Kavous, dans le nord de l'Iran, pour avoir ouvertement protesté contre le port obligatoire du voile et insulté le chef suprême des mollahs sur l'une des places de la ville.

Les jours suivants, cependant, il n'y a pas eu de protestations significatives, les forces de sécurité de l'État ayant renoncé à agresser les femmes. Ayant compris que les femmes iraniennes n'avaient pas peur de s'opposer aux forces répressives pour défendre leur liberté de choix, les forces de sécurité de l'État se sont contentées de filmer les femmes qui passaient sans se couvrir les cheveux.

Au lieu de cela, les patrouilles anti-vice (les agents du Basij sans uniforme qui encouragent la vertu et interdisent le vice) et les agents en civil ont continué à harceler les femmes iraniennes, ce qui a souvent donné lieu à des affrontements violents et à des arrestations. Deux exemples récents :

Un homme et une femme ont attaqué et battu une femme qui les avait mis en garde à Narenjestan-e Qavam à Shiraz, dans la province de Fars. Les forces de sécurité ont arrêté les agresseurs ainsi que le directeur de Narenjestan et ont engagé des poursuites judiciaires à leur encontre. (Quotidien d'État Hamshahri, 1er août 2023) L'un des assaillants a été emprisonné. (Agence de presse gouvernementale ILNA, 1er août 2023)

Le commandant de la police de renseignement et de sécurité publique de Hamedan, dans l'ouest de l'Iran, a annoncé que la SSF avait arrêté cinq personnes dans le district de Sabadban de la ville

pour avoir agressé une femme qui avait prôné la vertu en avertissant une jeune femme de se couvrir les cheveux le 30 juillet. Quatre jeunes hommes ont aidé la jeune femme à se défendre. (Agence de presse officielle IRNA, 2 août 2023)



Qui est responsable de la relance des patrouilles d'orientation ?

La relance des patrouilles d'orientation, des patrouilles anti-violence et des agents en civil dont la tâche est de s'occuper physiquement des délinquants dans les rues, c'est-à-dire de les arrêter et de les emmener, a suscité de nombreuses critiques au sein des cercles gouvernementaux.

Même le président du régime, Ebrahim Raïssi, et le pouvoir judiciaire ont nié avoir donné des instructions pour le retour des patrouilles, bien que les forces de sécurité de l'État aient initialement souligné qu'elles avaient reçu l'ordre de Raïssi et du pouvoir judiciaire de poursuivre le plan.

Bien que le peuple iranien sache que M. Raïssi a ordonné l'intensification des violences contre les femmes dans les rues l'année dernière, ce qui a conduit à la mort de Mahsa Amini. Cette année encore, quoi qu'en disent les autorités, tout le monde sait que les forces de sécurité de l'État font partie du ministère de l'intérieur, qui fait partie du gouvernement de M. Raïssi.

Les démentis et les reculs sont devenus une plaisanterie populaire, faisant les gros titres de la presse et des médias qui appellent à trouver les autorités responsables du retour des patrouilles d'orientation. Il faut cependant y voir une preuve supplémentaire de la faiblesse du régime.

Le 23 juillet 2023, Jalil Rahimi Jahanabadi, membre de la commission parlementaire de la sécurité nationale et de la politique étrangère, a déclaré dans une interview : "Le fait que personne ne veuille assumer la responsabilité de la patrouille d'orientation indique que cette politique n'est pas correcte, car une politique correcte recueille des soutiens. Aujourd'hui, ni le gouvernement, ni le pouvoir judiciaire, ni la police, ni d'autres ne sont prêts à accepter [la responsabilité], ce qui signifie que la patrouille d'orientation n'a pas de base rationnelle."

Il a confirmé les informations faisant état d'un vaste déploiement de camionnettes et de troupes des FSS dans les rues, déclarant : "Hier [22 juillet], je me suis rendu avec ma famille sur l'une des places de la ville [Téhéran]. La présence des forces de police et des voitures était si importante qu'elle a entravé la circulation des personnes et des voitures. (Le quotidien d'État Setareh Sobh, 24 juillet 2023)



Patrouilles de guidage stationnées à l'entrée d'un centre commercial

Les critiques mettent en garde contre les soulèvements imminents

Ceux qui critiquent le retour des patrouilles d'orientation craignent le spectre de soulèvements imminents qui n'attendent qu'une nouvelle étincelle.

Moineddin Saeedi, membre du parlement des mollahs de Chabahar, a déclaré : "Si l'on considère que nous avons vécu septembre 2022 et les événements qui en ont découlé, un tel comportement est très étrange". De nombreux experts juridiques estiment également qu'il n'existe aucune base juridique standard pour les activités des patrouilles d'orientation. Par conséquent, les relancer aura un impact (négatif) irréparable."

Il a ajouté : "Dans des circonstances où les gens ont des problèmes économiques, ils attendent de nous que nous soyons attentifs à leurs moyens de subsistance et que nous contrôlions l'inflation." (Journal officiel donya-e-eqtasad.com, 16 juillet 2023)

Taghi Azad Armaki, professeur de sociologie à l'université de Téhéran, a souligné le danger que représente la résistance de la population : "Si la violence antérieure concernant les patrouilles d'orientation était unilatérale (c'est-à-dire le fait de la seule police), la société risque aujourd'hui d'être confrontée à une violence réciproque. Aujourd'hui, la situation a évolué vers un état où la violence multidimensionnelle est également probable. Il y a un conflit entre la société civile et les institutions officielles". (Journal officiel etemadnewspaper.ir, 17 juillet 2023)

Azar Mansouri, chef du soi-disant Front de réforme, a déclaré : "Non seulement le fossé entre le gouvernement et la nation n'a pas été comblé, mais il s'est encore élargi. Combien d'autres Mahsas devront donner leur vie pour que les auteurs de cette mauvaise défense acceptent que l'insistance sur cette procédure est contre-productive et qu'ils devraient affronter une société qui est déjà instable ? (Journal officiel etemadnewspaper.ir, 17 juillet 2023)

Hossein Alaei, l'un des anciens commandants du CGRI, s'est également exclamé : "Les activités des patrouilles d'orientation au cours de ces années non seulement n'ont pas réduit le niveau de voile

inapproprié dans la société, mais ont également provoqué une forte réaction et la propagation du voile inapproprié parmi les femmes." (Le quotidien d'État setaresobh.ir, 17 juillet 2023)

Ces critiques se poursuivent à ce jour.

Le projet de loi sur le hijab et la chasteté

Le retrait du voile est-il un crime ou un délit ?

Le 24 mai 2023, l'adjoint juridique du pouvoir judiciaire iranien a déclaré lors d'une conférence de presse que les autorités judiciaires avaient convenu de considérer le retrait du voile comme un délit. Behzad Pour Seyyed a déclaré qu'il y avait un consensus parmi les autorités judiciaires sur le fait que le retrait du voile ne devait pas être considéré comme un délit relevant du pouvoir judiciaire. Les gens ont des motivations différentes, et toutes les femmes qui retirent leur voile ne sont pas impliquées dans un système organisé. En fin de compte, il est préférable d'éviter de leur créer un casier judiciaire. (Agence de presse étatique Mehr, 1er août 2023)

Le 24 mai, les médias d'État iraniens ont publié le texte du projet de loi sur la "protection du hijab et de la chasteté", qui comprend 15 articles. Il s'agit du projet de loi proposé par le pouvoir judiciaire iranien et remis au gouvernement de M. Raissi.

Le 8 juin, le gouvernement a fini d'apporter des modifications mineures et a transmis le projet de loi sur le soutien au hijab et à la chasteté au parlement pour qu'il soit adopté en double priorité.

Toutefois, le parlement a constaté des lacunes dans le projet de loi, qui ne traitait que des sanctions. Il a donc transmis le projet de loi à la commission juridique du parlement pour examen. Le 27 juillet, les médias d'État iraniens ont publié le texte du projet de loi finalisé en 70 articles par la commission parlementaire. Le 6 août, le parlement a annoncé la réception du projet de loi intitulé "Soutien à la famille par la promotion de la culture de la chasteté et du hijab" pour délibérations.



Femmes dans une galerie à Téhéran

Qu'est-ce que le projet de loi sur le hijab et la chasteté ?

Actuellement, le pouvoir judiciaire sanctionne les femmes qui enlèvent leur voile pour un crime du 8e degré en les condamnant à trois mois de prison, à une amende de 10 millions de tomans et à un maximum de 10 coups de fouet.

Selon le nouveau projet de loi, les femmes qui ne sont pas correctement voilées (c'est-à-dire qui laissent apparaître des mèches de cheveux, ce qui est considéré comme une nudité partielle) sont

passibles d'une amende de 2 millions de tomans. Celles qui enlèvent complètement le voile (nudité totale) sont passibles d'une amende de 24 millions de tomans. L'amende peut aller jusqu'à 150 tomans pour le retrait du voile, 280 millions de tomans pour le fait de montrer des parties de son corps (c'est-à-dire de porter des chemises sans manches ou des manches courtes), et l'emprisonnement.

Le montant de l'amende est automatiquement déduit du compte bancaire du contrevenant et versé au Trésor public.

Le SSF peut également confisquer la voiture du contrevenant.

Le projet de loi comprend non seulement des articles sur la pénalisation des femmes qui défient les lois sur le hijab obligatoire, mais il influence également le système d'emploi du pays et la fourniture de services juridiques, culturels, médicaux, éducatifs, récréatifs et autres dans les secteurs public et privé.

Javid Rehman, représentant spécial des Nations unies pour les droits de l'homme en Iran, a qualifié les mesures prises par le régime à l'encontre des femmes iraniennes d'"apartheid des sexes".

Certains critiques estiment que, sur la base de ce projet de loi, la majorité de la population serait considérée comme "délinquante", ce qui créerait de nouvelles tensions politiques et sociales. (Journal officiel Asriran.ir, 30 juillet 2023)

D'autres critiques affirment que le projet de loi est conçu pour combler les déficits budgétaires du gouvernement, tout en légalisant l'extorsion des revenus des entreprises et en empêchant l'accès des utilisateurs à Internet. (Entekhab.ir, 30 juillet 2023)

Dans le même temps, les obligations formulées pour les différents ministères afin de faire respecter et de protéger la loi sur le hijab requièrent des budgets considérables.

Le commandant des forces de sécurité de l'État, Ahmadreza Radan, a annoncé que 20 000 caméras avaient été installées sur les uniformes de la police et que 8 000 autres allaient l'être. Il reste encore 80 000 caméras à acheter. (Agence de presse étatique Mehr, 6 août 2023)

Quarante ministères et agences gouvernementales chargés du contrôle du hijab

Le projet de loi du Parlement combine la discrimination, la punition, la promotion du Hijab, le contrôle social et l'expansion des interférences idéologiques du régime dans la société et la bureaucratie du pays.

Le projet de loi précise les obligations des différents ministères et institutions dans une cinquantaine d'articles.

Le projet de loi parlementaire intitulé "Soutien à la famille par la promotion de la culture de la chasteté et du hijab" oblige le ministère de l'économie à fournir des services bancaires et à considérer les frais de production et de présentation des produits du hijab comme des "dépenses fiscales".

Le projet de loi oblige également la radio et la télévision d'État à préparer des séries télévisées axées sur "le mode de vie islamique autour de la famille".

Elle charge le ministère des sciences et de l'enseignement supérieur d'ouvrir des universités et des campus réservés aux femmes.

Elle demande au ministère de la santé de modifier son organisation administrative, de séparer le personnel masculin et féminin et de subordonner la fourniture de services médicaux au port du hijab.

Le ministère des communications doit accélérer le lancement du réseau national d'information.



Le slogan sur le mur est le suivant : "Le Hijab n'est pas la seule question".

Le paradoxe du régime clérical

Les autorités iraniennes ont reconnu l'inefficacité des lois actuelles pour faire respecter le Hijab en tant qu'obligation religieuse. L'imposition de sanctions telles que la flagellation et l'emprisonnement pour les contrevenants pourrait déclencher des protestations généralisées parmi les citoyens mécontents. Pour remédier à cette situation, il a été décidé de reclasser le fait d'enlever le hijab comme un délit plutôt que comme un crime, passible d'amendes.

Cette approche soulève toutefois une question cruciale. En supprimant l'obligation religieuse associée au voile, les autorités perdent la raison pour laquelle elles l'imposent au public.

Les experts du régime ont des avis divergents sur la question. Certains s'opposent à l'adoption du projet de loi proposé, soulignant que la loi existante accorde une plus grande autorité à des entités telles que les forces de sécurité de l'État et les agents secrets.

D'autres font référence aux déclarations du plus haut dirigeant du régime, Ali Khamenei, qui a qualifié le dévoilement de "politiquement illégal". Il affirme que les adversaires exploitent cette question pour saper les fondements du pays et déformer son identité. Ce point de vue souligne que l'application du port obligatoire du voile a une signification politique qui va au-delà de son aspect religieux.

Soulignant ce point de vue, le commandant par intérim des forces de sécurité de l'État, le général Qassem Rezaii du Corps des gardiens de la révolution islamique, a proclamé que le hijab était un élément primordial de la force nationale, ciblé par les forces extérieures. Il le désigne comme une "ligne rouge" du régime qui ne doit pas être franchie. (Agence de presse gouvernementale Tasnim, 23 juillet 2023)

Ce paradoxe met en lumière un moment charnière pour le régime. Pourtant, le peuple iranien, en particulier les femmes, reste fermement déterminé à renverser ce système archaïque. Sans se laisser décourager, ils se rallient au slogan "Avec ou sans le hijab, en avant vers une révolution", comme l'ont montré les chants des femmes et des filles iraniennes pendant le soulèvement.